

LE SAVOIR POUR NOURRIR LE MONDE

MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

Renseignements et formulaire de mise en candidature

OBJECTIF

La **Médaille de distinction agronomique** vise à reconnaître une réalisation ou un projet ponctuel exceptionnel mené par un agronome ou une équipe d'agronomes. Cette réalisation ou ce projet doit contribuer à l'évolution de l'agriculture ou de l'agroalimentaire ainsi qu'à la promotion, au rayonnement et à la reconnaissance de la profession d'agronome. La Médaille est attribuée une seule fois au même agronome ou à la même équipe d'agronomes.

Jusqu'à trois médailles peuvent être décernées annuellement, si les dossiers sont jugés équivalents. Dans le cas où le comité considère qu'aucune candidature ne satisfait aux critères de sélection, la Médaille de distinction agronomique n'est pas décernée.

COMMENT PARTICIPER

- 1. Toute candidature doit être présentée à l'aide du formulaire électronique de mise en candidature inclus dans ce document.
- 2. Aucun agronome ne peut soumettre sa propre candidature à un des prix décernés par l'Ordre.
- 3. Chaque année, la candidature d'une personne ne peut être soumise à plus d'un prix décerné par l'Ordre.
- 4. Le dossier de candidature doit être transmis à l'Ordre au plus tard le 1^{er} juin de chaque année à l'adresse courriel suivante : agronome@oaq.qc.ca.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Note: L'agronome ne doit pas avoir été, dans les cinq (5) années précédant sa mise en candidature, condamné par un conseil de discipline ou vu sa pratique limitée par le conseil d'administration à la suite de recommandations du comité d'inspection professionnelle.

1. Impact de la réalisation ou du projet au sein du milieu agricole et agroalimentaire :

(80 points)

1.1. L'importance et l'impact de la réalisation ou du projet exceptionnel (pertinence, originalité, actualité, qualité) dans le milieu agricole et agroalimentaire (50 points)

1.2. Le rayonnement de la réalisation ou du projet dans le milieu agricole et agroalimentaire

(15 points)

1.3. L'effet d'entraînement de la réalisation ou du projet quant à l'élaboration d'autres projets en suivi.

(15 points)

2. Impact de la réalisation ou du projet au sein de la profession

(15 points)

- 2.1. Le rayonnement auprès de la communauté agronomique.
- 3. Impact de la réalisation ou du projet au sein de la collectivité

(5 points)

3.1. Le rayonnement au sein de la collectivité extérieure au milieu agronomique.

Note: Le candidat doit obtenir au moins 64 points (80 %) dans la section 1 (Impact de la réalisation ou du projet au sein du milieu agricole et agroalimentaire) et 10 points (50 %) dans les sections 2 et 3 réunies (Impact de la réalisation ou du projet au sein de la profession agronomique et de la collectivité extérieure).

PROCESSUS DE SÉLECTION

- 1. Toute personne ou organisme peut soumettre des candidatures à la Médaille de distinction agronomique au comité de sélection.
- 2. Le comité de sélection est composé de cinq membres, nommés par le conseil d'administration.
- 3. Le quorum du comité de sélection est fixé à trois membres. Chaque candidature est soumise au vote.
- 4. La composition du comité de sélection est publique.
- 5. Le comité de sélection recommande au conseil d'administration le ou les récipiendaires.
- 6. Le conseil d'administration reçoit les recommandations du comité de sélection et nomme le ou les récipiendaires.
- 7. Le président de l'Ordre avise le ou les récipiendaires ainsi que les proposeurs des candidatures non retenues.
- 8. L'Ordre remet la Médaille au lauréat.
- 9. Lorsque la Médaille est accordée à un groupe d'agronomes, un exemplaire de cette médaille est remis à chaque membre de l'équipe.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique dans le but d'alléger le texte; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

Rév.: 2020-03-04

MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

Formulaire de mise en candidature¹

Coordonnées du candidat				
Nom:	Prénom :			
Adresse professionnelle (travail) :	Téléphone :			
	Courriel :			
Études universitaires				
Nom de l'institution :	Années d'études : De à			
Nom du diplôme:				
Nom de l'institution :	Années d'études : De à			
Nom du diplôme:				
Nom de l'institution :	Années d'études : De à			
Nom du diplôme:				
Antécédents professionnels				
Poste occupé au moment où le candidat a mené la réalisation ou le projet.				
Employeur:				
Titre du poste :	Durée de l'emploi :			
Nature du travail :				
Poste actuel, si différent du poste occupé au moment où le candidat a mené la réalisation ou le projet.				
Employeur:				
Titre du poste :	Durée de l'emploi :			
Nature du travail :				

¹ Le comité donnera la priorité aux renseignements contenus dans le présent formulaire.

Impact de la réalisation ou du projet au sein du milieu agricole et agroalimentaire		
Décrivez, en tenant compte des critères d'admissibilité du point 1, la réalisation ou le projet exceptionnel qui a eu un impact et un rayonnement dans le milieu agronomique et agroalimentaire (1 page maximum):		

Impact de la réalisation ou du projet au sein de la profession			
Décrivez, en tenant compte des critères d'admissibilité du point 2, le rayonnement auprès de la communauté agronomique (1 page maximum):			

Impact de la réalisation ou du projet au sein de la collectivité		
Décrivez, en tenant compte des critères d'admissibilité du points 3, le rayonnement qu'a eu ce projet ou cette réalisation sur la collectivité extérieure au milieu agronomique (1 page maximum)		